

Le Canada étant un pays bilingue et multiculturel, héritier de deux grandes traditions culturelles, il s'est doté de deux systèmes distincts d'enseignement supérieur. Le premier s'est inspiré au départ du régime qui avait cours en France avant la sécularisation de l'enseignement supérieur, dans lequel la direction de la plupart des établissements était confiée à des ordres ou des groupements catholiques. Ces dernières années, cependant, il s'est adapté progressivement aux traditions de l'enseignement supérieur nord-américain. Dans l'autre système, établi à l'origine d'après les pratiques anglaises, écossaises et américaines, l'enseignement se donne en anglais et les établissements relèvent de différents groupes — gouvernements, groupements confessionnels et organismes privés non confessionnels. Il existe un troisième groupe restreint d'établissements qui dispensent leur enseignement à la fois en français et en anglais. Le plus ancien d'entre eux, l'actuelle Université d'Ottawa, est issu d'un collège catholique fondé à Ottawa en 1848. L'Université Laurentienne de Sudbury (Ontario), qui a ouvert ses portes en 1960, est également bilingue. Jusqu'en 1763, l'enseignement en Nouvelle-France n'était dispensé que par des ordres religieux. Le premier établissement à dispenser des cours au niveau collégial fut probablement le Collège des Jésuites, fondé à Québec en 1635. Le Séminaire de Québec

fut créé à la même époque par des prêtres séculiers. En 1852, le Séminaire a contribué à la fondation de l'Université Laval de Québec. Une filiale de Laval a ouvert ses portes à Montréal en 1878, et elle a reçu sa charte civile en 1920, sous le nom d'Université de Montréal.

Trois collèges royaux sont au nombre des premiers établissements de langue anglaise fondés après la fin du régime français. Le premier, fondé à Windsor (Nouvelle-Écosse) en 1789, a été transféré plus tard à Halifax. Le deuxième a été créé à Fredericton (Nouveau-Brunswick) en 1829 (son origine semble cependant remonter à l'Académie des arts et des sciences, fondée en 1785) et le troisième a ouvert ses portes à Toronto (Ontario) en 1843, bien qu'une charte d'université d'État pour la province du Haut-Canada lui ait été accordée dès 1827. Ces collèges étaient, à l'époque, étroitement associés à l'Église anglicane. Certaines tentatives visant à en limiter l'accès aux seuls fidèles de cette Église, conjuguées à la tendance des provinces à se doter d'un gouvernement responsable, ont exposé ces collèges à des critiques sur le double plan religieux et politique. En conséquence, deux d'entre eux se sont transformés en universités provinciales (l'Université de Toronto en 1850 et l'Université du Nouveau-Brunswick en 1859). Quant au troisième, aujourd'hui l'Université de King's College, d'Halifax, il est